

A lire dans ce numéro

EDITO

NOTRE ORGANISATION

- ♦ Territoires en action
- ♦ Les réunions
- ♦ Frais de déplacement

INFORMATIONS

- ♦ Carte Cézam
- ♦ Augmentation des pensions
- ♦ Livre sur l'histoire de la Cfdt en Aquitaine
- ♦ Notre Mutuelle
- ♦ Les mutuelles complémentaires

NOS COMMISSIONS

- ♦ Commission loisirs
- ♦ Commission formation

NOS ACTIONS

- ♦ La galette

téléphone UTR Gironde
06 31 34 41 94



EDITO

Secrétaire
Général
Didier Gounet

2024 notre UTR toujours en action

La moitié de l'année 2023 a été rythmée par une mobilisation sans précédent contre cette injuste réforme des retraites.

Malgré notre présence massive en Gironde comme ailleurs, nous n'avons pas pu obtenir le maintien à 62 ans de l'âge de départ en retraite. Nous étions face à un gouvernement et un président de la République qui - comme trop souvent - se déclaraient ouverts au dialogue, mais dans les faits fermés à notre revendication phare.

Cet épisode ne nous empêchera pas de continuer à avancer, agir et militer dans l'intérêt de nos adhérents et des retraités en général.

Au plus près du terrain, tout au long de cette année, avec une équipe partiellement renouvelée en mai dernier, nous avons poursuivi nos activités locales.

Dans les CCAS (centres communaux d'action sociale) où nous siégeons, au CDCA (conseil départemental pour la citoyenneté et l'autonomie) pour défendre les intérêts des retraités et personnes âgées. Avec la commission Loisirs en proposant des activités nombreuses et variées. Avec des offres de formation pour nos adhérents et militants. Les activités dans nos territoires de proximité ont connu des hauts et des bas en fonction des possibilités et des moyens humains pour les animer.

Pour l'année 2024, vous pourrez découvrir une partie de notre activité au fil de ce septième et dernier numéro de l'année - dont quatre sous la présente forme et trois au format numérique.

Notre premier rendez-vous, c'est la journée « Galette ». Elle se tiendra le 25 janvier à Ayguemorte-les-Graves (voir en dernière page). Dès à présent, réservez la date et inscrivez-vous.

Le second rendez-vous proposé, ce sera notre assemblée d'adhérents, le 30 mai prochain.

Tout au long de l'année, la commission Loisirs (voir en pages intérieures) nous invite à des activités pour tous les goûts, tous les âges. Quant aux formations, elles sont encore nombreuses et diversifiées. Nous vous attendons.

L'année qui se présente sera celle où nous devons mettre l'accélérateur sur deux orientations essentielles.

D'une part, le développement de la vie de notre Union territoriale de retraités sur les territoires girondins, au plus près des préoccupations de chacune et chacun.

D'autre part, la prise en charge des questions environnementales, écologiques et de développement durable.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, à vos proches, malgré ce contexte international et national difficile, une très bonne année 2024. Portez-vous bien !



Bonne année 2024

Union Territoriale des
Retraités
8 rue Théodore Gardère
CS 91372
33080 BORDEAUX CEDEX
gironde@retraites.cfdt.fr
http://www.cfdt-retraites.fr/gironde

Territoire du Libournais

Le 21 novembre, Didier Gounet, secrétaire de l'UTR 33, a participé à notre réunion bi trimestrielle en présence de douze adhérents de ce territoire.

Nous avons évoqué la mise en place d'une "plateforme partagée", (avec les huit autres territoires). Nous avons présenté les droits des retraités et usagers du Libournais : portage de repas, Ehpad, aides ménagères, le transport, le droit à la santé...« Le guide d'informations des Aînés " peut être consulté.

Corine Quézin et Bruno Valade ont fait le compte-rendu de la réunion régionale, organisée par l'URR, réunissant les douze CDCA de la Nouvelle Aquitaine.

Gilbert Bounaud-Devilleers a demandé aux adhérents du Libournais de participer aux enquêtes et travaux organisés par **FRANCE ASSOS SANTE**.

Tout cela s'est terminé au Bureau (restaurant) de la gare de Libourne dans la convivialité.

Rendez-vous, le 5 mars, pour une réunion d'informations sur la mutuelle MGEN Solutions (contrat groupe) et sur les projets et les attentes des adhérents du Libournais pour favoriser le développement.

France Assos Santé ou Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé (UNAASS) est une organisation inter associative créée en mars 2017. Elle a pour mission de représenter les patients et les usagers du système de santé en France.

Georges Dattas

Territoire du Bassin

CCAS DE MIOS La construction de la résidence intergénérationnelle est en marche !!!

Lors de l'analyse des besoins sociaux, les membres du CCAS de Mios avaient constaté le manque criant de logements de petite taille « T1/T2 » adaptés aux personnes âgées, ainsi qu'aux jeunes qui débutent dans la vie.

La décision a donc été prise de réaliser une « **Résidence intergénérationnelle** »

Le CCAS auquel participe la CFDT a donc travaillé sur ce sujet en lien avec les élus.

Aujourd'hui les travaux sont lancés.

La résidence comportera :

- ♦ 82 logements sociaux dont 50% réservés aux personnes âgées.
- ♦ Un pôle médical au cœur de la résidence avec médecins, kinés, infirmiers, services à la personne....
- ♦ Le pôle social avec le CCAS.

- ♦ Une salle de restauration où chacun pourra amener son repas pour une prise en commun conviviale.
- ♦ Des salles de travail où pourront être donnés des cours de nutrition, des aides en matière informatique dans le cadre de la fracture numérique...
- ♦ Des salles de jeux et de lecture.

Un animateur présent sur le site, gèrera les problèmes et difficultés et organisera aussi les différentes animations proposées aux personnes âgées.

Enfin cette structure comportera également **UNE EPICERIE SOLIDAIRE** destinée à venir en aide aux personnes en difficulté, où les denrées seront vendues entre 10% à 30% de leur valeur.

Cette épicerie travaillera en lien avec l'association assurant la distribution de paniers repas pour les personnes en très grande difficulté.

« La CFDT, membre du CCAS, a pris toute sa place dans l'élaboration de ce projet en apportant ses propositions, ses réflexions, et ses témoignages sur le sujet des logements pour les séniors, et sur les attentes de ces mêmes séniors ainsi que sur la question de l'aide aux personnes en difficultés ».

Frédéric Dupont

Réunion Bordeaux

L'actualité de 2023 (mobilisation contre la réforme des retraites, la tenue du Congrès de Union Confédérale des Retraités, l'installation d'une nouvelle équipe suite à notre Assemblée Générale de mai dernier) ne nous a pas permis de trouver le moment pour organiser la réunion des adhérents retraités CFDT de Bordeaux.

Nous maintenons le cap en 2024. L'objectif est de réunir l'ensemble des adhérents, dans chacun des 9 territoires girondins avant la fin du premier trimestre.

D'ici fin janvier, nous allons transmettre un courrier, avec l'ordre du jour de cette journée, à tous les adhérents bordelais pour les convier à une première réunion, courant mars, au siège de l'Union Départementale de la CFDT.

A très bientôt.

Jean-Marie DELUCHE

Réunion CCAS

Le 18 décembre, les mandatés des CCAS se réuniront à L'Union Départementale CFDT.

Cette réunion annuelle nous permet de garder le lien avec nos mandatés, d'échanger sur leur mandat CCAS, et de prendre en compte leur besoin et leur envie.

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons !

Frédéric Dupont et Marielle Dussol

Explication frais de remboursement

Réduction fiscale : déplacements des bénévoles

La loi 2000-627 du 6 juillet 2000 précise que les bénévoles des associations au titre de la loi 1901 peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dépenses de déplacements qu'ils ont effectués dans le cadre de leurs activités au sein de l'association.

Pour en bénéficier, le bénévole doit établir sa demande de remboursement en y mentionnant « abandon de la demande art 41 de la loi 2000.627 ». Tous les justificatifs doivent être joints à la note de frais qui est conservée par le trésorier. En fin d'année une fiche récapitulative est remplie conjointement entre le trésorier et le bénévole qui la signe.

Le trésorier fournit le document Cerfa correspondant qui est à utiliser pour la déclaration d'impôts (à inscrire comme « dons aux œuvres » dans la case 7UF de la déclaration simplifiée 2042). ce montant entre dans les comptes de l'association en produit et en dépense qui s'annulent.

Cette disposition permet aux associations de réduire considérablement leurs frais de fonctionnement et de consacrer plus de moyens vers des actions collectives. Cette possibilité est largement utilisée dans les associations. Certaines Unions Territoriales des Retraités CFDT l'ont déjà mise en œuvre.

L'UTR 33 souhaite le mettre en place dès 2024.

Jean-Marie Deluche

N.B. : les modèles des documents seront disponibles à l'UTR 33

Informations complémentaires :

- <https://www.service-public.fr/associations>,
- pour les indemnités kilométriques (alignées depuis 2023 sur celui des actifs aux frais réels) : rechercher l'arrêté du 27 mars 2023 qui fixe le barème forfaitaire permettant l'évaluation des frais de déplacement (attention il est actualisé chaque année)



Carte Cezam

Demandez le millésime 2024 !

Notre syndicat est partenaire du réseau Cezam. La carte Cezam est l'alliée des sorties, loisirs, culture, sports et vacances partout en France.

Des tarifs réduits sont proposés. Elle donne également

accès à des événements inédits.

En achetant la carte Cezam, vous réaliserez des économies sur vos loisirs.

Prix de vente : 8 € pour l'adhérent et demi-tarif (4 €) pour le conjoint.

Pour information, nous achetons la carte 17 € et c'est donc sur le budget de l'UTR Gironde que nous finançons la différence.

C'est une volonté syndicale pour développer l'accès à la culture et aux loisirs en direction du plus grand nombre.

Commandez-la par mail à : gironde@retraites.cfdt.fr

Ou par téléphone au : 06 31 34 41 94

Enfin, pour découvrir le panel des activités proposées visitez le site : www.cezam.fr

Augmentation des pensions

QUI A DIT QUE LE PÈRE NOËL N'EXISTAIT PAS ???

ET POURTANT, L'ENSEMBLE DES RETRAITÉS BÉNÉFICIERONT, À COMPTER DU 1^{er} JANVIER D'UNE REVALORISATION DE LEURS RETRAITES DE 5,3% !!!

En effet, l'indice INSEE publié le 15 Novembre (prix à la consommation hors tabac) implique une augmentation de 5,3% des retraites « tant pour le privé que pour les anciens fonctionnaires ».

Pour rassurer chacun, précisons que si l'indice des prix venait à baisser, bien entendu le niveau des pensions serait maintenu.

« LE PÈRE FOUETTARD NE POURRAIT DONC PAS PUNIR LES RETRAITÉS ! »

Pour info, l'indice pris en compte repose sur la comparaison des prix des 12 derniers mois par rapport aux prix des mêmes mois de 2022.

Chaque année la CFDT reste vigilante pour que cette revalorisation liée à l'indice INSEE soit bien appliquée par le gouvernement.

MAIS LE PÈRE NOËL N'A PAS OUBLIÉ LA CFDT...

En effet, compte tenu de l'augmentation des retraites, la cotisation syndicale sera augmentée de 0,8 %.

« Exemple, un adhérent qui paie une cotisation de 10€/mois voit sa cotisation augmenter de 8 centimes »

Rappelons que la cotisation des retraités s'élève à 0,50% du montant de la retraite, dont 66% sont déductibles des impôts, et donne lieu de ce fait soit à une réduction d'impôts soit au versement du crédit d'impôts.

Frédéric Dupont

80 ans

CFTC et CFDT en Aquitaine

Parcourir l'histoire d'une organisation régionale confédérée pour des anciens militants et dirigeants relève de la gageure.

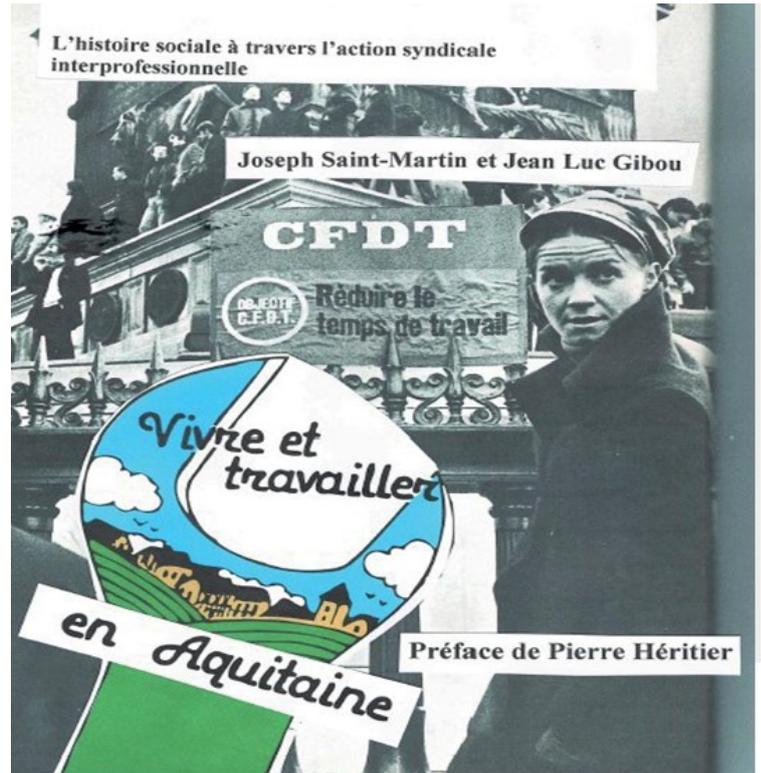
C'est pourtant ce qu'ont réalisé, après plusieurs années de recherches, nos deux camarades Joseph Saint Martin et Jean Luc Gibou.

Joseph Saint Martin a été responsable départemental puis régional des PTT au cours des années 70-80 puis secrétaire général de l'URI de 1988 à 1997.

Jean Luc Gibou, après avoir milité en région parisienne, est devenu permanent de l'URI fin 1984, puis a été en charge du secteur économique au sein du bureau régional de 1991 à 2000.

Pierre Héritier, lui, a écrit la préface.

Responsable de l'UD de la Loire, de l'URI Rhône-Alpes au cours des années 70. Il a été secrétaire national de la Confédération.



Livre en auto édition, librairie Georges, Talence, 19€
Prix spécial adhérents CFDT, nous contacter

L'histoire sociale de la région Aquitaine n'a pas été un long fleuve tranquille. Le mouvement syndical en a été un acteur majeur.

L'une de ses composantes, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) a pris naissance dans la région en 1923. Elle deviendra la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) en 1964.

Cette histoire collective a pour finalité de faire revivre et de mettre en lumière l'action de la CFTC puis de la CFDT en Aquitaine au cours de plusieurs décennies du siècle écoulé.

Elle met en exergue les grands moments de l'action syndicale en les replaçants dans leur contexte politique, économique et social.

Elle revient aussi sur les débats importants qui ont traversé les organisations CFTC puis CFDT, les orientations adoptées, les stratégies qui en ont découlé et les soubresauts qui se sont ensuivis.

Une nouvelle « génération militante » émerge. Le besoin d'histoire peut être illustré par l'adage bien connu « comprendre d'où l'on vient permet de mieux voir où l'on va ».

Notre organisation régionale fête cette année ses 100 ans d'existence. Aujourd'hui, l'Aquitaine s'est fondue dans une nouvelle région, la Nouvelle-Aquitaine.

Les auteurs ont voulu, au gré des récits, rendre également hommage à ces milliers de femmes et d'hommes qui ont fait l'histoire d'un territoire et du syndicalisme.

Notre Mutuelle MGEN Solutions

Pas d'augmentation de tarifs en 2024

Pour l'année qui s'ouvre - contrairement aux deux années précédentes qui avaient vu une augmentation sensible des cotisations - les tarifs de notre mutuelle complémentaire santé restent stables.

C'est le résultat d'une négociation serrée entre nos responsables nationaux et notre partenaire MGEN Solutions. Un contrat collectif par rapport à des adhésions à titre individuel à telle ou telle complémentaire, peut représenter jusqu'à 40 % d'économies pour des garanties équivalentes.

Notre partenariat se poursuit sur les mêmes bases, et notamment quatre éléments importants.

- ◆ Pas de délai de carence (couverture immédiate dès l'adhésion)
- ◆ Pas d'exclusion quel que soit l'état de santé
- ◆ Pas d'augmentation des cotisations liée à l'avancée en âge.
- ◆ pas de condition d'âge pour adhérer.

En Gironde, près de **250 adhérents** CFDT à notre Union territoriale de retraités ont choisi cette mutuelle.

Lors du passage à la retraite, très souvent nous perdons les avantages de notre mutuelle d'entreprise car nous n'avons plus la participation employeur.

La complémentaire santé est un poste important dans le budget des retraités.

La MGEN Solutions est un bon moyen de diminuer la dépense.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Les Tarifs 2024

| | AZUR 1 | AZUR 2 | AZUR 3 | AZUR 4 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1 adulte | 54,87€ | 85,85€ | 110,42€ | 134,97€ |
| 2 adultes ou 1 adulte 1 enfant | 101,78€ | 158,43€ | 204,23€ | 250,03€ |
| Famille | 121,25€ | 188,52€ | 242,95€ | 297,37€ |

Sachez aussi que désormais, il est possible de changer de mutuelle en cours d'année.

La MGEN se charge des démarches de radiation auprès de l'ancienne mutuelle.

Contacts des référentes de la mutuelle :

Gilberte TOUZEAU 06 29 06 14 23

Christiane SCHADECK 06 31 34 41 94

Les mutuelles complémentaires santé

LE SAVEZ-VOUS ?

Toutes les mutuelles complémentaires santé sont soumises à des taxes prélevées par l'Etat sur les cotisations des adhérents.

Il s'agit essentiellement de la TSA (= taxe de solidarité additionnelle) qui sert au financement de la CMU complémentaire et à combler le déficit de la sécurité sociale.

Le montant des taxes est défini annuellement dans la LFSS (loi de financement de la sécurité sociale).

En 2023 ; le montant de la taxe est de 14,07 % et s'établit comme suit :

◆ TSA : 13,27%

◆ FPMT (forfait patientèle de médecin traitant) : 0,8%

En clair : quand on paie mensuellement 100€ de cotisation complémentaire, 14,07€ vont dans les caisses de l'Etat et la mutuelle n'en garde que 86,93€.

A noter que le montant des taxes à hauteur de 14,07% concerne les contrats de mutuelle santé « responsables » car pour les contrats d'assurance complémentaire « non responsables » le montant des taxes est de 21%.

(Précision : la MGEN Solutions se voit appliquer le taux de 14,07).

Le montant des taxes 2024 sera connu après la promulgation de la loi, objet d'un recours au conseil constitutionnel actuellement.

Marie-Claire Bourdonneau

Complémentaire santé solidaire

On peut y avoir droit même si l'on a des revenus !

La Complémentaire santé solidaire a pour but d'aider les personnes aux revenus modestes, y compris si elles travaillent, à payer la part de leurs dépenses de santé non prise en charge par l'assurance maladie obligatoire.

Elle permet de ne pas avancer les frais chez les médecins généralistes, les spécialistes, à l'hôpital, et dans la plupart des cas pour les lunettes, les prothèses dentaires ou auditives.

En fonction des ressources du bénéficiaire, la Complémentaire santé solidaire ne coûte rien ou coûte, selon l'âge, entre 8 et 30 euros par mois.

Corine Quézin

NOS COMMISSIONS

Commission Loisirs

Des propositions de sorties en 2024

La Commission Loisirs de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Gironde vous propose un programme de sorties pour 2024 ; Nous avons retenu un rythme d'une sortie par mois, sauf Juillet et Août, de Mars à Novembre.

- ◆ **14 Mars** : Randonnée dans le Créonnais, une boucle autour, avec un départ de Créon,
- ◆ **4 Avril** : Visite, le matin, de la source des Abatilles de 10 h à 11 h 30 (coût : 10 €), repas aux environs d'Arcachon (le restaurant reste à choisir),



et, l'après-midi, visite de la ville d'Hiver d'Arcachon.

Nous espérons que le parc Mauresque sera en fleurs. Nous mettrons en place un covoiturage.

- ◆ **Mai** (date à finaliser avec les services de Bordeaux Métropole) : visite du centre de valorisation des déchets à Bégles. Comment sont-ils traités après collecte à notre domicile et que deviennent t-ils une fois brûlés ou triés ?
- ◆ **6 Juin** : traditionnelle randonnée-chansons, sur la journée, autour du lac de Lacanau avec une visite de la réserve naturelle de l'Etang de Cousseau.
- ◆ **26 Septembre** : sortie en bus avec pour destination, cette année, le Pays Basque et plus particulièrement Hendaye.



Nous visiterons le matin le château d'Abaddia, Nous prendrons le repas à Hendaye, puis l'après-midi, nous traverserons la Bidassoa avec la navette maritime pour visiter, en temps libre, la ville espagnole d'Hondarribia (Fontarrabie)

Nous comptons sur vous pour que le bus ne soit pas trop chargé, en cigarettes et en alcool, au retour.

Le départ est prévu à 7 heures du parking Carrefour de Lormont et le retour, au même endroit, vers 19 heures 30.

Le coût du voyage est de 55 € pour les adhérents si nous sommes au moins 50 à participer (le maximum est de 57) et de 85€ pour les non adhérents.

- ◆ **10 Octobre** : randonnée sur les hauts de Lormont avec la visite du parc de l'Hermitage avec de magnifiques points de vue sur Bordeaux.

Nous partirons en « batcub », du ponton des Quinconces sur les quais, vers le bas Lormont au niveau du Pont d'Aquitaine.

La fin de la randonnée nous permettra de rejoindre la station de la Buttinière du Tram à Cenon. Attention le parcours est accidenté, il est préférable de se munir de bonnes chaussures et surtout être en bonne forme physique.

- ◆ **Novembre** (date à fixer) : visite du Grand Théâtre de Bordeaux (coût : 10€).

Nous allons essayer de négocier une visite qui inclut une répétition sur scène.



Nous espérons que ce programme plaira au plus grand nombre.

Nous avons encore du travail : fixer la date définitive pour 2 sorties, négocier certains prix, repérer les parcours, organiser le covoiturage, prévoir les lieux de parking, etc...

Nous vous communiquerons les modalités définitives de chaque sortie via le Ré-Actif ou par mail.

Nous vous attendons à la Galette du 25 Janvier pour vous accueillir, vous donner des précisions complémentaires et prendre les premières pré-inscriptions.

A très bientôt.

Les membres de la Commission Loisirs

Journal réalisé par les membres de la Commission Communication

Marie-Claire Bourdonneau, Jean-Louis Ledoux,
Annick Castaing, Françoise Dattas, Georges Dattas,
Jean-Marie Deluche, Frédéric Dupont,
Didier Gounet, Bernadette Guigli
Marielle Dussol responsable de rédaction

Imprimerie Sammarcelli - Eysines

NOS COMMISSIONS

ET LA FORMATION...

Formation Adhérent Cfdt, bientôt en retraite

Et une ! et deux ! et trois ! ce sont trois formations qui ont été dispensées en 2023 en gironde, en direction des salariés pour les aider à préparer leur dossier de retraite.

Ces formations sont animées par le réseau de l'union régionale des retraités.

Et aujourd'hui ce n'est pas une mince affaire ! La réforme étant passée par là, il y a de quoi perdre le nord !

Nous décortiquons tout le cheminement pour que les dossiers soient le plus clairs possibles et que les stagiaires repartent avec soulagement : ils savent quand partir, comment, avec combien.

La retraite progressive, les carrières longues, la réversion, la mutuelle à la retraite... sont des points que nous abordons.

A la fin de ces deux jours ils savent aussi que l'UTR existe, que les retraités ont des revendications, que nous sommes dynamiques et donnons envie.

Nous les retrouverons dans un ou deux ans ; ils nous ont assuré qu'ils viendront nous rejoindre !

Formation « accueil des nouveaux retraités »

Quatorze stagiaires se sont retrouvés pour cette formation le 21 novembre à l'Union Départementale CFDT à Bordeaux.

Ils sont venus pour connaître la CFDT retraités, rencontrer d'autres retraités, avoir une vision de la société, échanger.

Ils sont venus des territoires des Graves (ils étaient en force) la Porte du Médoc, du Libournais, du Sud Gironde, du Bassin et du Médoc.

Ils sont arrivés à la CFDT retraités pour certains par la mutuelle, par la commission loisirs, par notre implication aux manifestations sur les retraites « *Laurent Berger a su donner une belle image de la CFDT* » et pour d'autres, ils étaient militants dans leur syndicat.

Une journée pour expliquer qu'à l'UTR 33 il y a aussi une organisation avec un bureau, un conseil, des mandats qui siègent dans les CCAS, CDCA, les offices d'HLM..., une organisation en territoires pour être au plus près des adhérents, des revendications pour les retraités...

Bref, une journée de plaisir, de richesse dans les parcours de chacun et où certains ont voulu en savoir plus en s'inscrivant à la formation « prendre sa place à la CFDT retraité »



Un petit clin d'œil aux stagiaires, nous les attendons toutes et tous le 25 janvier 2024 « à LA GALETTE » à Ayguemorte-les-Graves.

PLAN de FORMATION 2024

| Titres de formation | Dates |
|--|---------------------------------|
| Accompagner les adhérents Adhérent Cfdt, bientôt à la retraite | Juin et novembre 2024 |
| Accueil des nouveaux retraités | Dates à prendre |
| Prendre sa place dans la Cfdt retraités | Décembre 2024 |
| Répondre aux questions retraite | 12 mars 2024 |
| Les systèmes de retraite | 24/25 septembre 2024 |
| Organiser, structurer et animer les UTR Conduire une réunion | 18 janvier 2024 |
| Structurer le développement | 4 ^{ème} trimestre 2024 |
| Améliorer sa communication Écrire pour être lu | 13 février 2024 |
| Créer et améliorer la revue de l'UTR | 27 juin 2024 |
| Communiquer informer avec les outils numériques | 2 ^{ème} semestre 2022 |
| Action revendicative Le budget dans les CDCA et CCAS/CIAS | 5 décembre 2024 |
| Le logement | 4 ^{ème} trimestre 2024 |
| Proche aidant et conseil de vie social | 28 mai |

Formation « prendre sa place à la CFDT retraités »

Le 5 décembre, cette formation a été proposée aux nouveaux adhérents qui voulaient mieux connaître l'UTR 33. Six stagiaires étaient présents.

Certains étaient prêts à consacrer un peu de temps à l'UTR mais ils ne savaient pas comment et sur quels sujets.

Partant de notre résolution d'orientation suite à notre assemblée Générale de mai 2023, nous avons abordé notre organisation et nos revendications.

Nous avons pu détailler nos commissions et ensuite les stagiaires qui le souhaitaient se sont investis :

- ♦ sur le groupe de travail CCAS (en se projetant pour poser leur candidature dans leur CCAS en 2026),
- ♦ sur le groupe de travail protection sociale,
- ♦ sur la commission logement,
- ♦ sur le groupe de travail environnement et développement durable (tout est à construire avec l'URI et les membres du pacte du pouvoir de vivre), et bien sûr, ils voulaient s'investir sur leur territoire.

Une journée riche d'échange. Merci à vous!

Marielle Dussol



NOS ACTIONS

CAP SUR...

**Bienvenue à la journée conviviale de la galette
Jeudi 25 janvier 2024 à Ayguemorte-les-Graves**



Programme de cette journée

- 9h30 Café et viennoiseries.
- 10h Mot d'accueil
Pacte du Pouvoir de vivre
- 12h30 Apéro suivi d'une paella . Galette
- Après-midi Questions Réponses à la carte. Débat Général
- 16h Fin de la journée

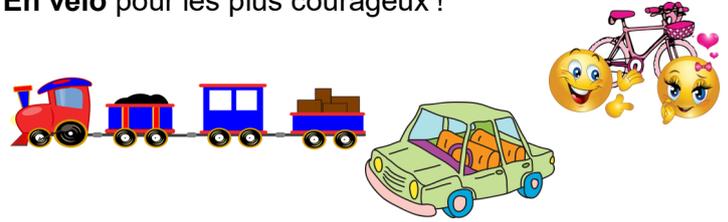
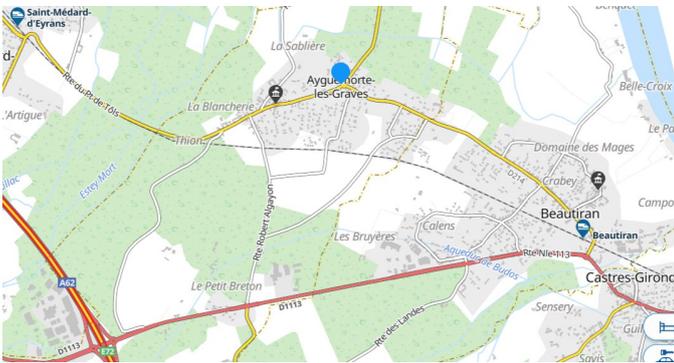
C'est à Ayguemorte-les-Graves
salle de la Sablière, 58 avenue du Général De Gaulle,
que nous nous retrouverons
le jeudi 25 janvier 2024 pour marquer de façon
conviviale le début de l'année.

Comment s'y rendre ?

En train : descendre à Beautiran. Une navette sera présente. Appelez le 06 41 34 41 94

En voiture, autoroute de Toulouse, sortie 1.1 direction Beautiran Castres Gironde. Pensez au covoiturage

En vélo pour les plus courageux !



Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 janvier 2024

Nom,

Prénom,

Participera à la journée * début 9h30

Participera uniquement l'après midi*

Nombre d'accompagnants pour l'après midi.....

Pour ceux qui participent à la journée entière, une contribution de 6 € est demandée à l'inscription, joindre chèque. Si inscription par courriel, participation à verser sur place.

Faut il prévoir un co-voiturage ? dans ce cas, indiquer l'adresse exacte et un numéro de téléphone où vous joindre

Afin de commander le nombre de repas et galettes nécessaires, merci de répondre dans les délais.

A adresser UTR Cfdt 8 Rue Théodore Gardère 33000 BORDEAUX.

Tél 06 31 34 41 94 Courriel : gironde@retraites.cfdt.fr

* rayer la mention inutile